



## Intégrer les handicapés dans des écoles "normales"

### Colloque de l'OCDE

**Le Centre a été invité à participer à une rencontre d'experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) sur le thème "Intégration des handicapés à l'école; incidences sur les bâtiments scolaires".**

Les interventions furent nombreuses, en particulier sur ce qui est indispensable pour permettre à des enfants handicapés de fréquenter une école "normale". Les participants européens, étant donné l'ancienneté des bâtiments de leurs pays, estimèrent que la *suppression des barrières architecturales* constituait le problème le plus urgent, de nombreuses écoles, vétustes, étant hérissées d'obstacles qui, bien souvent, excluent les handicapés. Pratiquement tous les pays possèdent des normes sur la construction adaptée, mais les normes ne suffisent pas: ce qui manque surtout, c'est la mise en pratique. L'éternel argument des coûts élevés bloque souvent toute amélioration de base.

Il en va tout autrement aux Etats-Unis. Grâce à de bonnes lois, soutenues par des groupes de pression, les

bâtiments scolaires y sont en général utilisables par les enfants handicapés. L'intégration est prise au sérieux et tous les élèves, valides et invalides, doivent pouvoir fréquenter les mêmes écoles. Les délégués américains citèrent deux exemples à ce propos:

Ecole Frederick J. Gaenslen de Milwaukee: spécialement aménagée pour les jeunes handicapés physiques et handicapés mentaux, cette école est également ouverte à des enfants valides. Ces derniers sont au nombre de 300 sur un total de 500 élèves. Les enseignants, spécialement formés, sont assistés de pédagogues, de thérapeutes, etc..

Ecole élémentaire au Minnesota: conçue pour intégrer des enfants handicapés dans un milieu scolaire "normal", cette école a maintenant huit élèves handicapés physiques sur un effectif de 700 écoliers. Le seul aménagement spécial important est une salle de thérapie, rarement utilisée. Sinon, seule une table ronde a été placée dans les classes où se trouvent des enfants handicapés, pour permettre aux élè-

ves de travailler ensemble. Les petits handicapés disposent de deux pédagogues pour les aider le cas échéant, pendant et après les cours, selon les besoins individuels des enfants.

Le premier exemple serait certainement refusé par la plupart des handicapés à cause du risque de ghettoïsation, mais le second pourrait être suivi dans notre pays. A condition toutefois que le bâtiment scolaire ne présente pas d'obstacles architecturaux insurmontables.

**Souhaitez-vous d'autres informations concernant l'architecture scolaire?**

L'Association des paralysés de France vient de publier une intéressante brochure sur les normes exigibles dans les bâtiments scolaires. On peut se la procurer auprès de l'

**ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE (APF)**

17 Bld Auguste Blanqui  
F - 75013 Paris



# ISSUES DE SECOURS POUR HANDICAPES

Schweizerische  
Fachstelle  
für  
behindertengerechtes  
Bauen

Centre suisse  
pour  
la construction  
adaptée  
aux handicapés

Centro svizzero  
per  
la costruzione  
adatta  
agli handicappati

Bulletin d'information

